

Saint Cyr, le 10 mars 2015



Compte-rendu Assemblée générale ADEEO du 12 février 2015

<http://adeeo.free.fr>
adeeo@free.fr

Adhérents Présents ou Représentés : 43

Mot de bienvenue du président

1. Synthèse

Cette réunion permettra de balayer les réponses du candidat élu à notre courrier pré-électoral des municipales 2014 puis nous reviendrons sur les échanges de courrier que nous avons eu avec la municipalité sur le deuxième semestre 2014. Nous présenterons le compte de résultat 2014 et le prévisionnel 2015 et procédure à l'élection d'un nouveau bureau exécutif 2015.

Madame Sonia Brau (SB), adjointe au maire et élue référente de notre quartier, assiste à notre réunion. Habitant la rue Marat, elle a rejoint l'association en tant qu'adhérente en 2014. Elle nous apportera des précisions sur certains sujets.

Nous accueillons aussi Mr HENNEBICK de l'agence Atlas Immobilier qui nous parlera situation et densification du quartier.

2. Bilan financier de l'association

Un adhérent demande si le bureau a analysé la cause de la diminution du nombre d'adhérents (90 en 2014).

ADEEO : il n'y a pas eu de baisse particulière ces dernières années. Nous sommes autour de cent adhérents. La baisse est beaucoup plus ancienne. Il y a ceux qui sont irréguliers (1 année/2), ceux qui partent pour diverses raisons et les nouveaux adhérents. Cela se compense.

L'adhérent demande également si nous avons été économes sur les copies car beaucoup d'adhérents reçoivent déjà les informations par mail d'une part et des distributions sur tout le quartier sont effectuées.

ADEEO : il est assez compliqué de faire une distribution papier aux seuls adhérents qui n'ont pas de mails. De plus, certains ne consultent jamais leur messagerie ; les adresses mail changent sans que l'adeeo en soit informée. Habituellement, nous faisons une distribution à tout le quartier pour la lettre de vœux, parfois aussi pour la lettre d'été si les dossiers le méritent. En 2014, nous avons fait une distribution papier à tout le quartier pour la lettre de vœux et aux adhérents pour le CR de l'AG 2014.

Le compte de résultat 2014 est déficitaire à cause de l'évènement organisé pour les 30 ans de l'ADEEO et de l'achat de stylos au logo de l'association distribué (ou à distribuer) aux adhérents 2014/2015. Nous avons pioché dans notre réserve pour compenser cette dépense.

Nous avons fait un budget prévisionnel 2015 équilibré n'ayant pas d'organisation d'évènement en prévision.

Aucune subvention n'est demandée à la mairie car nous avons encore de la trésorerie et pas de projet coûteux pour l'instant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la cotisation n'augmente pas (8 euros depuis le passage à l'euro !)

Comptes de résultats approuvés à l'unanimité.

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.

3. Les Animations

Réalisées en 2014

La soufflerie

Les 30 ans de l'ADEEO sur le square Henri Wallon : repas convivial avec la présentation d'une collection de photos anciennes du quartier achetée à l'association Saint-Cyrienne « Histoire et Patrimoine ».

En projet pour 2015

Sortie ONF (annulée en 2014)

Visite du centre qui trie et valorise nos déchets : il faudrait être un groupe de 10 à 20 personnes en semaine de 10 à 12h ou 14 à 16h.

Plus d'une dizaine de personnes se disent intéressées, éventuellement en période de vacances scolaires.

4. Courrier pré-électoral : Réponses du candidat élu

La réunion se poursuit par le point sur les réponses du candidat élu à notre courrier pré électoral. Nous avons sélectionné quelques réponses qui nous semblent intéressantes et porteuses de projets :

4.1 L'amélioration des conditions de circulation dans notre quartier

La réponse comportait des « intentions » pour le bas de St Cyr qui devraient permettre d'alléger le carrefour de la République et donc la descente rue F Ferrer mais pas de projets budgétés, ni de véritables idées pour notre quartier. Madame Brau (SB) nous informe qu'il existe un accord de la préfecture pour transformer le chemin de la Ratelle en une route de déviation pour rejoindre la route de Fontenay le Fleury en venant de Bailly, sans passer par le centre de Saint Cyr

4.2. Stationnement sur l'Epi d'Or

La question est délicate et doit se traiter rue par rue mais c'est surtout l'impact de la mise en place du paiement au niveau du parking de la gare qui est préoccupant. La mairie propose une zone bleue et de travailler avec nous pour sa mise en place.

Une adhérente dit ne pas être d'accord pour que ce parking devienne payant.

SB : c'est VGP qui l'a décidé.

ADEEO : C'est aussi lié à la TGO, aux règles du STIF et de la région (Fait aussi partie du Plan local de déplacement VGP étudié en 2011). A notre niveau, il va falloir travailler avec la mairie pour en limiter l'impact sur notre quartier.

Une adhérente dit qu'il faut revoir la desserte et la circulation des bus pour augmenter leur fréquentation.

ADEEO : il existe une étude (plan Local de déplacement 2011) visant à transformer la route de Fontenay le Fleury à Saint-Cyr pour une circulation des bus en site propre (au moins dans un sens compte tenu des contraintes).

SB : le coût est énorme mais le projet existe toujours.

4.3. Ecoles Bizet / Wallon :

La municipalité travaille sur des projets de rénovation de Bizet, Wallon et à l'aménagement du square pour les familles. Un concours d'architecte va être lancé pour la rénovation du bâtiment Bizet. Rien n'est décidé pour Wallon. Il est mentionné le problème des ouvertures et fermetures des portes du square : il est difficile de connaître les horaires officiels. Ceux de la sente Wallon ne sont pas toujours appliqués. Un adhérent voudrait que toutes les portes soient fermées à 20 h; un autre dit que les cambriolages ont plutôt lieu en journée.

ADEEO : l'accès voiture est fermé le soir alors que a priori les accès Barbusses et F.Ferrer ne le sont jamais pour les piétons. Il n'y a un règlement municipal que pour la sente wallon. Pour l'instant, cela semble convenir aux riverains qui étaient gênés auparavant par des « rodéos » de voitures et des trafics en tous genres.

4.4. Desserte du futur nouveau quartier de Satory

Il est prévu des petits bus électriques automatiques qui relieront la gare de St Cyr et Satory par la voie militaire. Le pôle Satory se destinant aux études sur les transports automatiques et intelligents (Moveo/Vedecom), ce genre de desserte ainsi que le nouvel aménagement urbain de Satory pourra jouer un rôle de vitrine.

Le développement du quartier de Satory fait partie d'un Contrat de Développement Territorial (CDT78) qui vient d'être signé entre les communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc, St Quentin, le Conseil Général du 78 et l'établissement public de Paris Saclay.

Ce contrat permet de préciser les orientations en matière de logement, d'emploi et les financements pour un territoire. Ce territoire s'étend de Vélizy à Trappes dans le cas qui nous intéresse (Satory est un projet parmi une dizaine).

Dans ce document, l'accès routier à Satory est « amélioré » par la refonte de l'échangeur au niveau de la RD91 (de Versailles à la minière) et une future voie d'entrée à partir de la N12 en provenance de l'ouest, entre Guyancourt et l'Epi d'Or. Dans le futur il est question aussi de l'étude d'un nouvel échangeur à l'Epi d'Or ou au niveau de l'actuel accès à la N12 en direction de Dreux.

Dans ce contrat, les coûts sont décrits mais les financements le sont beaucoup moins pour l'instant, d'autres part il est aussi fait mention des difficultés liées au PLU de Versailles, à la proximité du château et aux emprises sur la forêt (ONF).

4.5 La densification de l'habitat proposé par l'Etat et l'impact pour notre quartier

La densification des habitations 500 m autour des gares est prévue par la loi ALUR. Le maire veut limiter au maximum via le PLU les possibilités de densification sauvage. Une révision de ce dernier est en projet.

Intervention de Mr HENNEBICK de l'agence Atlas Immobilier (invité par le bureau de l'ADEEO) :

- La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové est plus ou moins issue du Grenelle de l'environnement). Cette loi vise à combattre la forte augmentation des prix des logements, la pénurie de logements et la baisse de pouvoir d'achat des ménages.... Elle a pour projet entre autres, la création de 500 000 logements chaque année et vise à limiter l'étalement urbain et à densifier l'habitat là où c'est possible.
- L'attractivité du quartier est forte, la gare offre des accès à la Défense, Montparnasse et au RER C et la qualité de vie et les écoles sont reconnues
- Les gens (de jeunes couples potentiellement avec de gros budgets) ne veulent plus (ou ne peuvent plus acheter) 600 m² de terrain mais de plus petites parcelles.
- La demande est forte: l'agence a des demandes permanentes pour des projets de toutes natures.
- Le PLU s'appliquant sur le quartier (zone UG) est très bien fait et protège assez bien le cadre de vie. Ce qui change avec la loi ALUR : La surface habitable n'est plus limitée par le COS (0.x fois la taille du terrain) mais par des règles d'emprise au sol, de hauteur et d'implantation (Zone UG emprise = 0.3 fois la surface du terrain et la limite de 9 m de hauteur pour la construction, ce qui permet d'avoir 3 étages).
- Toute construction neuve a l'obligation d'avoir 2 places de parking par logement
- Il y a plus de risque pour le stationnement par certains projets de rénovation (transformation d'un pavillon en appartements) car là il n'y a pas d'obligation de parking.

Une adhérente demande quelles sont les règles sur les divisions de terrains ?

Réponse de Mr HENNEBICK :

- Il n'y a pas de contraintes : il faut conserver une bande d'accès de 3 m pour la parcelle du fond. La règle de construction à 20 m de la rue (PLU) est plus complexe qu'elle ne le semble.
- Les règles de séparatif / distances à la rue demeurent les mêmes mais ces règles deviennent différentes si on transforme le foncier en copropriété.
- La loi ALUR prévaut sur le PLU si il y a litige. La compétence des PLU pourraient remonter au niveau des intercommunalités.

ADEEO : VGP n'en veut pas donc elle restera au niveau de la commune pour St Cyr.

5. Echanges par courrier avec la municipalité au cours du deuxième trimestre 2014

5.1. Crèche Maison Bleue (square Wallon)

Un adhérent s'étonne que des places soient affichées disponibles alors que des personnes habitantes à côté ne peuvent en bénéficier.

ADEEO : il faut rappeler que la crèche a deux offres, l'une au travers de la mairie de St Cyr et une autre destinée à des entreprises pour leurs employés (à des tarifs plus élevés).

SB : les 20 berceaux alloués pour la mairie sont occupés, ce sont des places dédiées aux entreprises qui restent. Une dizaine de ces places ont été attribuées à des « grands » Saint-Cyriens qui quitteront la crèche à la rentrée, pour ne pas bloquer les places lorsque des entreprises s'y intéresseront.

Un adhérent rappelle que la période d'utilisation du terrain par la crèche est de 30 ans mais que les 20 berceaux municipaux ne sont réservés que pour 10 ans.

SB : il y aura donc une renégociation à terme.

5.2. Stationnement et vitesse rue du bois Robert

Des adhérents nous avait remonté la vitesse excessive et d'autres la difficulté de stationnement, certains autres avaient aussi directement interpellé le maire, qui a fait une réunion sur place avec les riverains et l'ADEEO.

La municipalité va proposer des aménagements visant à améliorer le stationnement et potentiellement réduire la vitesse. Il a proposé lors de la réunion de quartier du 9/02, 4 aménagements parmi lesquels les riverains de la rue devront faire leur choix (modalités à venir).

5.3. Contrôle de la vitesse par des radars mobiles

Les jumelles ont été utilisées sur la RD7 et la rue Pierre CURIE. Pour info, il y a un radar pédagogique en face de la poste.

5.4. Installation de toilettes publiques à la Gare

C'est en étude, elles seraient publiques, gratuites et à l'extérieure de la gare mais le coût (20000 Euro / an) nécessite de rechercher des financements.

A la réunion de quartier du 9/02, un certains nombres de questions ont porté sur le stationnement à l'approche du tunnel piéton sous les voies ferrées et sa propreté.

Le maire a répondu qu'il y avait un projet pour le tunnel qui devrait être repeint par des jeunes et que le stationnement est sur le domaine de la SNCF.

SB : Concernant la limitation du stationnement côté place Séward, le tunnel et ses abords appartiennent à la gare : néanmoins il est possible d'écrire un courrier à la SNCF car la situation est contraire à la loi sur l'accessibilité.

5.5. Caméras de surveillance

Une trentaine de caméras sont « en cours » de livraison et d'installations sur St Cyr.

5.6. Les travaux d'adduction d'eau boulevard Barbusse

Ces travaux sont terminés et se sont bien déroulés.

Les tuyaux qui surplombent la voie ferrée militaire boulevard Barbusse sont impressionnants. Un brise-vue a été implanté. Le paravent le long du pont au-dessus voie ferrée militaire est jugé plutôt peu esthétique par l'assemblée. D'autre part, il ne semble pas d'une qualité durable.

Ces travaux ont permis la réalisation du tourne-à-droite au rond-point Butzbach. Ce tourne-à-droite est une bonne réalisation de l'avis général.

5.7. Le séparatif des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales des Rues E.Zola/J.François/E.Cordier

Le démarrage des travaux a pris du retard à cause de la complexité des réseaux existants. Ils vont peut-être démarrer à l'été 2015. Nous avons demandé une réunion d'information préliminaire pour les riverains.

Le maire a répondu qu'il la planifiera dès que la date de démarrage des travaux sera connue.

6. Tangentielle Ouest (TGO)

Ce tram-train va relier St Germain en Laye à Saint Cyr RER, il serait en service en 2018.

Un adhérent demande s'il y a eu une étude d'impact de l'arrivée de la TGO sur le parking de la gare.

ADEEO : pas à notre connaissance.

Dans le CDT 78, la TGO est rappelée et il est indiqué qu'il faut prévoir des études sur la prolongation de la ligne jusqu'à Versailles Chantiers ou Saint-Quentin en Yvelines. Par contre il n'est pas question de la problématique du parking.

SB : 2018 semble très optimiste : la partie proche de la station d'épuration nécessite de creuser, alors qu'il y a de grosses conduites à éviter. La liaison entre la gare de Grande ceinture et la gare RER n'est toujours pas bien définie.

7. Chicanes sur Francisco Ferrer

Dans l'assemblée, les avis sont partagés sur le maintien ou non de ces chicanes. Mais leur maintien a été décidé lors de la réunion de quartier du 9/02.

8. Problème de distribution internet haut débit sur le quartier

Notre quartier est éloigné du nœud de liaison qui se trouve à Bois D'Arcy et bien sûr cela pose un problème pour le haut débit. Un adhérent se sent très concerné par ce problème et veut bien monter un dossier avec l'ADEEO.

ADEEO : Il faut travailler à plusieurs sur le dossier. Que les adhérents intéressés par ce point se déclarent via mail à adeeo@free.fr.

9. Bureau de l'association

Deux nouvelles personnes, Messieurs Richard Duplat et Pascal Pancrace, acceptent de participer au bureau. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au niveau bureau exécutif, Frédéric Primard démissionne de son poste de trésorier et Emmanuelle Pellerin de son poste de secrétaire. Catherine Hennequin et Lionel De Mauduit se proposent respectivement de les remplacer.

Le nouveau bureau exécutif est élu à l'unanimité :

Philippe Jennequin : président

Yves Hennequin : vice-président

Catherine Hennequin : trésorière

Lionel de Mauduit : secrétaire

La réunion se termine vers 22h30 par le verre de l'amitié.